



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)



Conseil national
du développement
et de la solidarité
internationale

Le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)



Session plénière du CNDSI du 21 mars 2023 – MEAE, site du Quai d'Orsay. © MEAE

Institué par la Loi d'orientation et de programmation sur le développement et la solidarité internationale en 2014, en réponse aux fortes attentes de la société civile, le CNDSI est **l'instance multi-acteurs chargée de la concertation régulière entre les différents acteurs du développement et de la solidarité internationale sur les objectifs, les orientations, la cohérence et les moyens de la politique française de développement.**

Il émet des **recommandations à destination des pouvoirs publics**, dont le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et ses services qui peuvent également solliciter son avis.

Une instance multi-acteurs

La mandature 2025-2027 du CND SI comprend **80 membres, nommés pour un mandat de 3 ans renouvelable, et répartis en 10 collèges de représentants :**

1. **D'acteurs associatifs** principalement actifs dans le champ de la solidarité internationale ou des organismes qui les fédèrent ;
2. **D'organisations syndicales** des salariés et d'organisations de jeunes ;
3. **D'acteurs économiques** engagés dans la coopération internationale et le développement durable ;
4. **D'acteurs de l'économie sociale et inclusive ;**
5. **De fondations ;**
6. **D'organismes universitaires, scientifiques,** de recherche et de formation ;
7. **De plateformes multi-acteurs** intervenant dans le champ de la solidarité internationale ;
8. **D'élus** des collectivités territoriales.

Deux autres collèges comprennent :

9. Des **personnalités étrangères** qualifiées ;
10. Des **parlementaires** (députés, sénateurs, un député européen et un représentant du CESE).

Un **Bureau**, composé d'un représentant par collège, se réunit régulièrement afin de définir les axes de travail portés à l'ordre du jour du Conseil. Le **Secrétariat du CND SI** est assuré par la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile du MEAE.

Une instance qui contribue à la politique de développement de la France



Session plénière du CNDSI du 7 mars 2023. MEAE, Site de Convention. © MEAE

Des sessions plénières dédiées à l'actualité

Le CNDSI se réunit en **session plénière** sous la Présidence du Ministre chargé du développement.

L'ordre du jour, défini par le Bureau du CNDSI, **suit l'actualité nationale, européenne et internationale en matière de développement et de solidarité internationale** (trajectoire budgétaire de l'aide publique au développement, soutien apporté par les organisations de la société civile en réponse aux crises, préparation des grands sommets internationaux, etc.).

Des groupes de travail pour des approfondissements thématiques

Les groupes de travail permettent **d'élaborer des recommandations des acteurs non-étatiques sur des sujets prioritaires en lien avec l'agenda international.**

Co-présidés par deux membres du CNDSI, ils réunissent des membres du CNDSI et des experts de la thématique lors de 4 réunions de travail, et aboutissent à la rédaction d'un rapport **incluant des recommandations de la société civile.**

Depuis 2014, **10 groupes de travail** ont achevé leurs travaux :

- 1.** Financement du développement (2015) ;
- 2.** Migration et développement (2016) ;
- 3.** Implication du secteur privé dans l'action française de coopération au développement durable (2017) ;
- 4.** Présidence française du G7 en 2019 (2018) ;
- 5.** La stratégie française auprès des banques et fonds multilatéraux (2019) ;
- 6.** Créer un environnement favorable pour la société civile (2020) ;
- 7.** Agir en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers la politique étrangère française (2023) ;
- 8.** La participation des jeunes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement et solidarité internationale de la France (2024) ;
- 9.** Les fondations et la solidarité internationale (2024) ;
- 10.** Les contrats de désendettement et de développement (2024).

Une instance qui sait apporter une valeur ajoutée

Quelques exemples de contributions récentes

- Le CNDSI a **contribué à la formulation de la loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales**, à la préparation de laquelle quatre sessions extraordinaires ont été dédiées.
- Le groupe de travail « Agenda 2030 » a abouti à la **rédaction d'un chapitre consacré à la politique de développement et de solidarité internationale, repris intégralement dans la Revue Nationale Volontaire transmise par la France à l'ONU en 2023.**
- À l'occasion de la restitution des recommandations du groupe de travail « Jeunesses » du CNDSI en 2023, la Secrétaire d'État chargée du développement a annoncé la **rédaction d'une feuille de route pour les jeunes dans l'action extérieure du MEAE, afin de favoriser l'implication des jeunes dans les politiques publiques d'investissement solidaire et durable de la France.**

Le CNDSI est **l'illustration de la reconnaissance du rôle de la société civile comme partenaire du développement, comme réaffirmée dans la stratégie 2023-2027 du MEAE « Société civile et engagement citoyen ».**

Il offre un espace utile à l'expression de positions et le partage d'informations entre la société civile et l'État, contribuant à faire du dialogue multi-acteurs une bonne pratique.

Une instance qui évolue



Restitution des recommandations du groupe de travail « Jeunes » du CNDSI.
Quai d'Orsay © MEAE.

À l'occasion des **10 ans du CNDSI**, une **évaluation a été menée** pour identifier des pistes d'amélioration de son **organisation et de son fonctionnement**.

À partir de 2025, **2 nouveaux mécanismes de concertation** sont mis en place pour renforcer la capacité du CNDSI à accomplir ses missions :

- **Les avis des collègues** du CNDSI, sur des enjeux ou documents stratégiques (exemple : stratégie de partenariat avec la société civile), à la demande du gouvernement ou sur auto-saisine.
- **Les notes d'orientation**, en vue d'alimenter la préparation d'un sommet ou une prise de décision sur un enjeu précis.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Direction générale de la mondialisation
Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile
27, rue de la Convention
75732 Paris CEDEX 15